



Égalité des chances, Intégration & Bonnes pratiques

INDICES SUD
2016



L'ÉGALITÉ DES CHANCES

L'égalité des chances est une notion compliquée à définir. Elle touche à plusieurs aspects, qu'ils soient d'ordre public ou privé.

Essai de définition

L'égalité des chances est une exigence qui veut que le statut social des individus d'une génération ne dépende plus des caractéristiques morales, ethniques, religieuses, physiques mais surtout financières et sociales des générations précédentes.

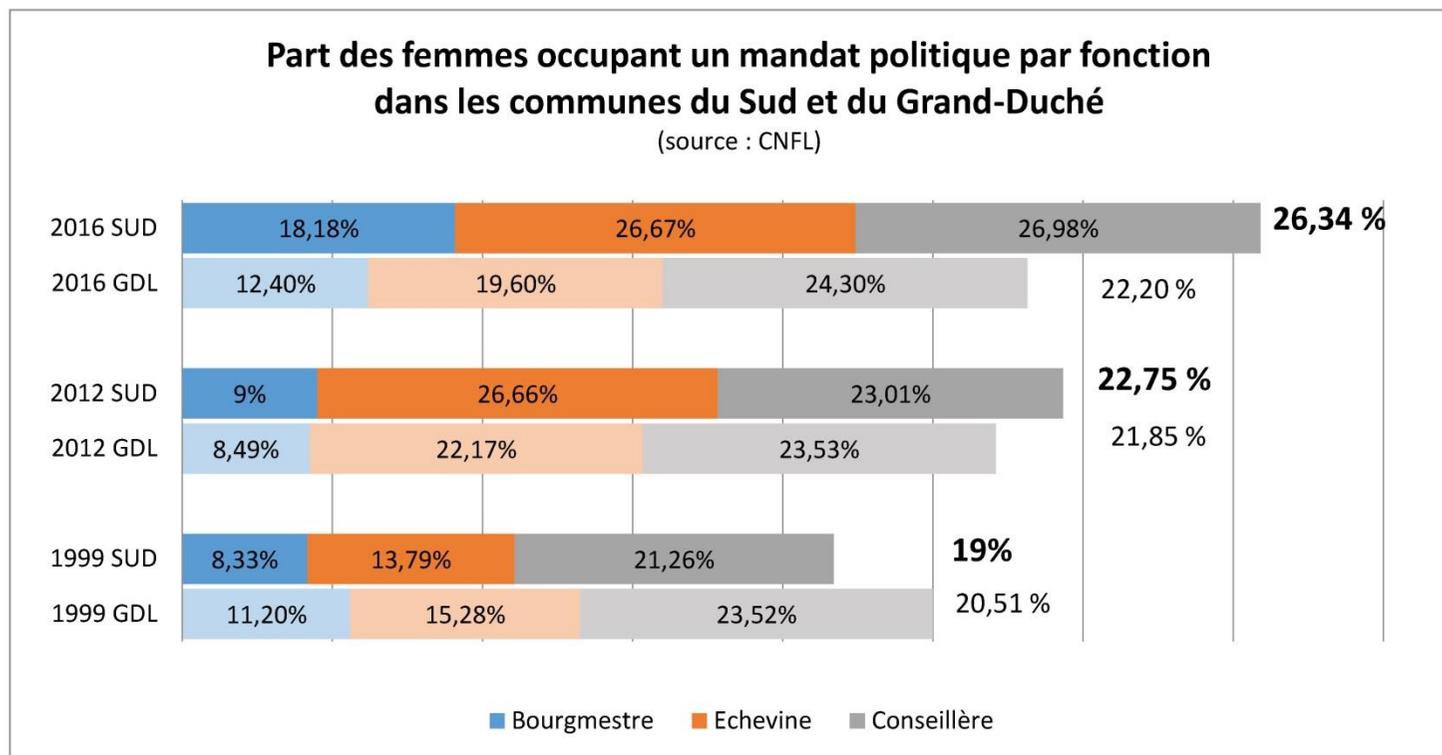
« En supposant qu'il y a une répartition des atouts naturels, ceux qui sont au même niveau de talent et de capacité et qui ont le même désir de les utiliser devraient avoir les mêmes perspectives de succès, ceci sans tenir compte de leur position initiale dans le système social. » John Rawls, philosophe américain.

Au Luxembourg, la notion d'égalité des chances s'applique d'abord à l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment face aux salaires et métiers. Il existe ainsi un Ministère de l'Égalité des chances au Grand-Duché. La notion concerne aussi la lutte contre les discriminations sociales, raciales ou autres.

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) a lancé en 2006 une charte pour l'égalité femmes-hommes. Le but de cette charte consiste à inciter les élus locaux et régionaux à s'engager publiquement à appliquer dans leur municipalité les mesures reprises dans la charte. Le syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises (SYVICOL) fait partie des signataires.

Le volet présenté dans les « Indices IV » amorce la thématique avec les femmes en politique.

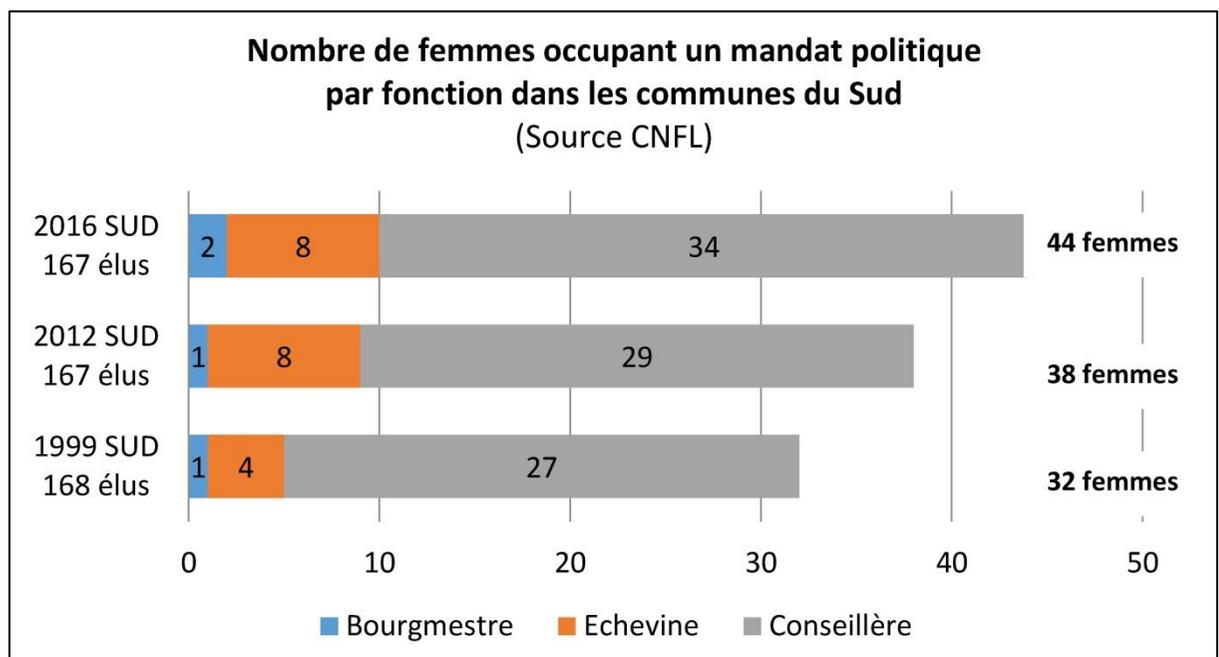
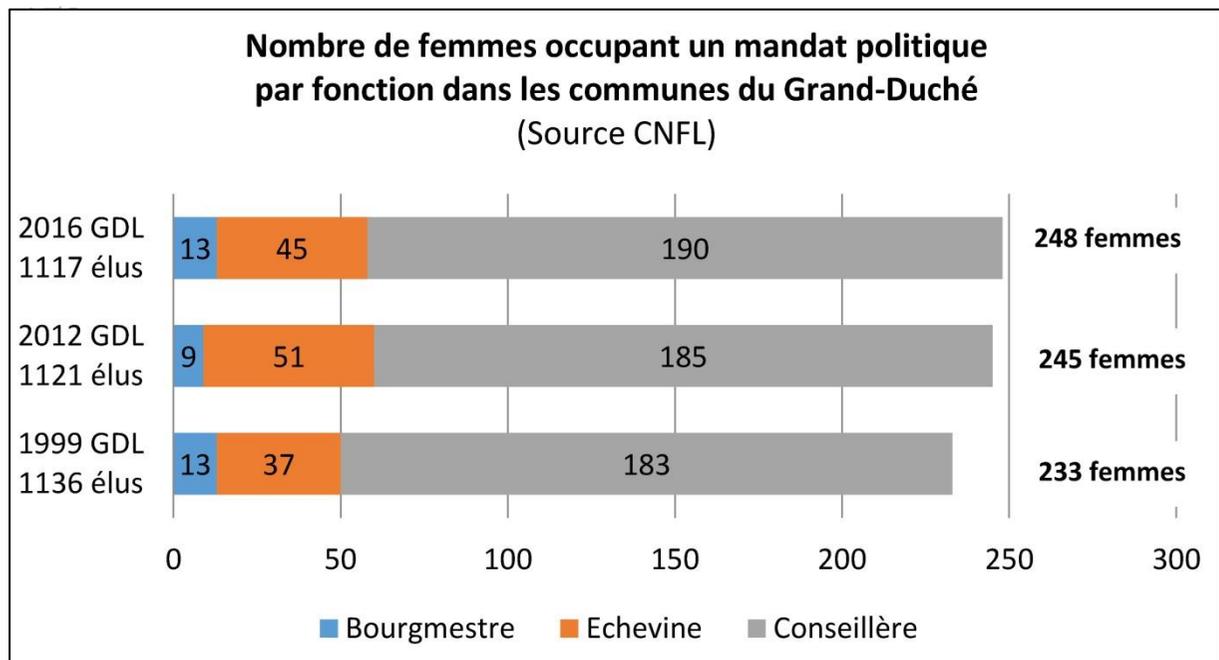
LES FEMMES EN POLITIQUE



En 2016, un quart des femmes occupe un mandat politique dans les communes du Sud. C'est mieux qu'à l'échelle du pays.

Source

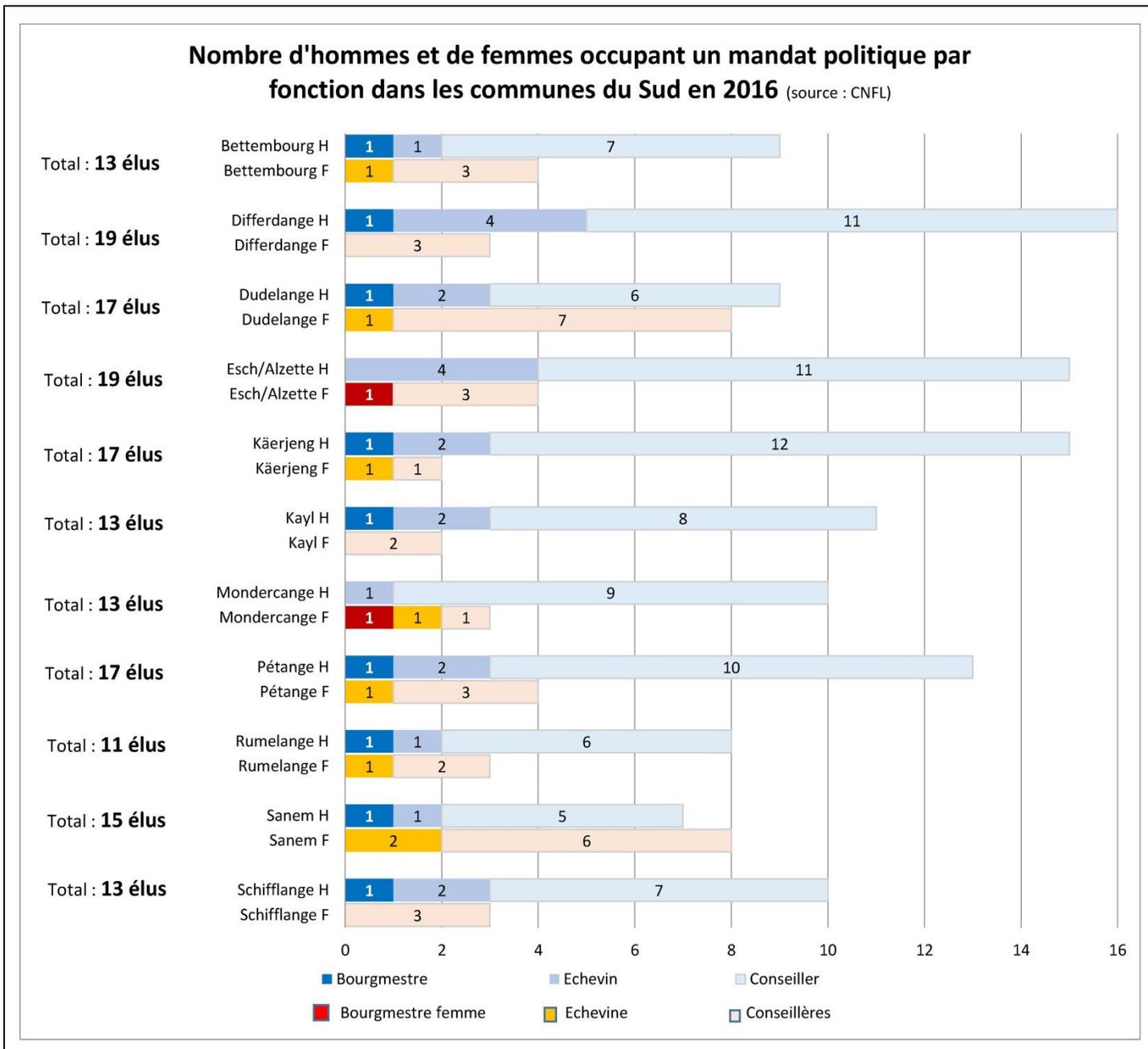
CNFL centre national des femmes du Luxembourg



Entre 1999 et 2016, la représentativité des femmes dans les conseils communaux du Sud s'est améliorée plus fortement que celle de l'ensemble du pays (+ 37,5 % contre 6,4 %)

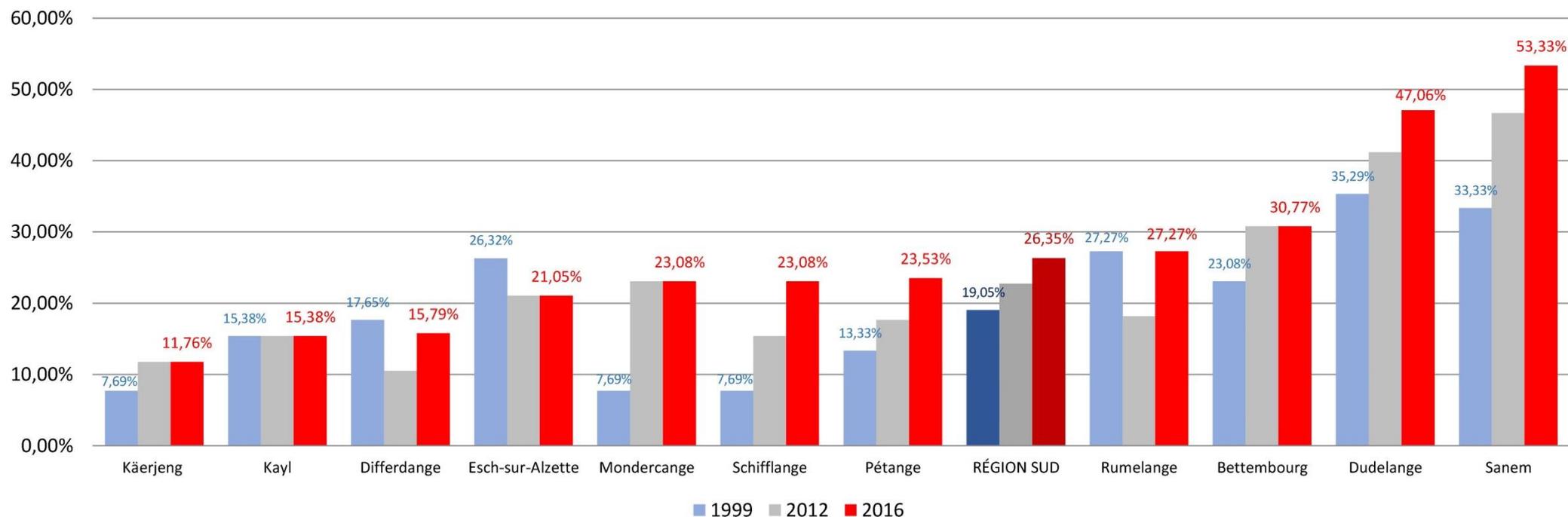
Dans le Sud, deux communes sur onze sont une femme à la tête de la mairie : Esch-sur-Alzette et Mondercange.

Les huit échevines se répartissent dans sept communes

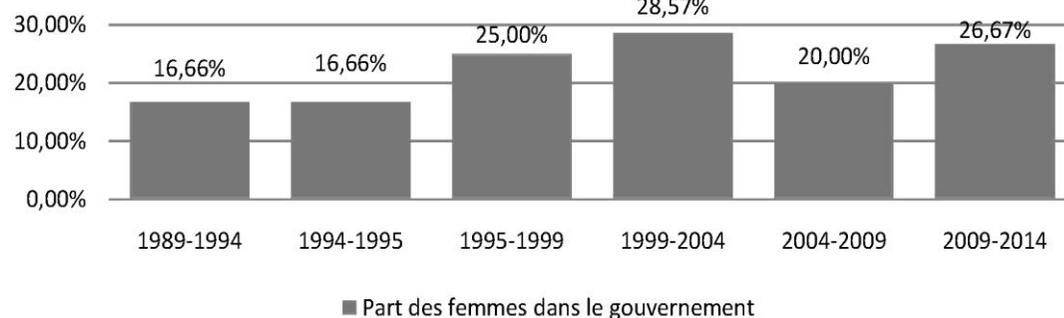


Évolution du nombre de femmes occupant un poste au sein du conseil communal

(source : CNFL)



Evolution de la part des femmes dans le gouvernement luxembourgeois



LES PREMIERES FEMMES EN POLITIQUE

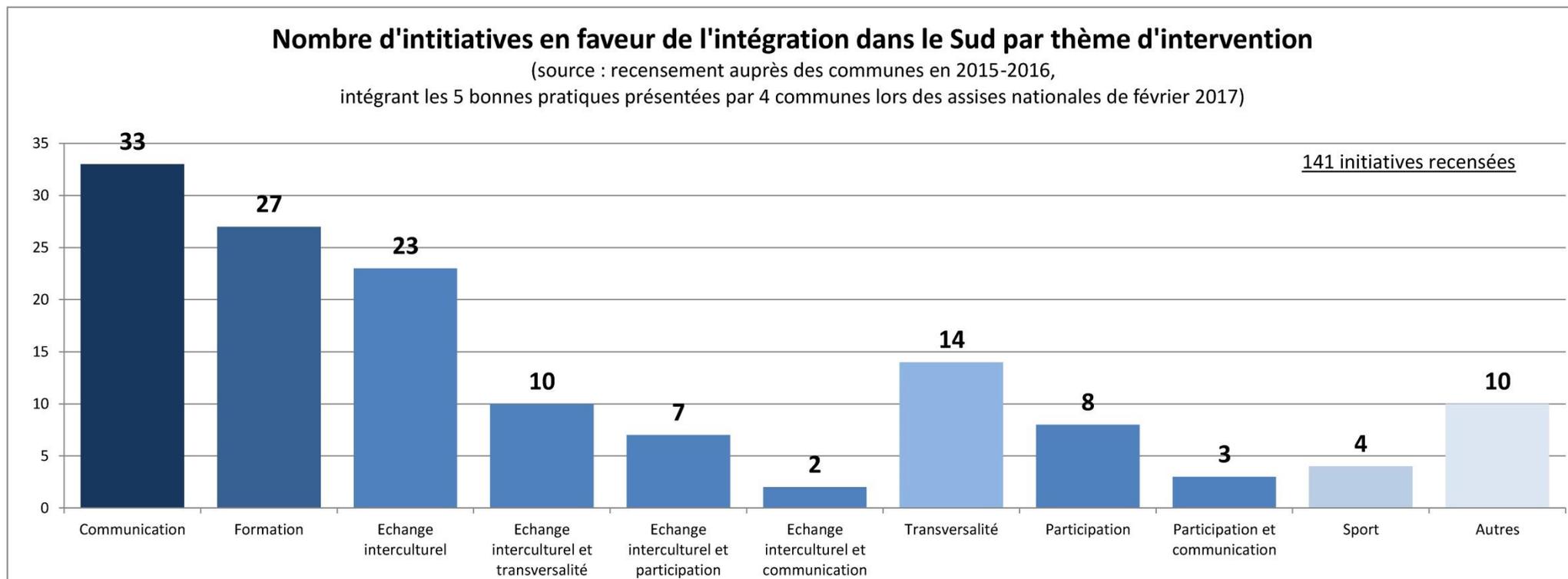
Le droit de vote a été accordé aux femmes en 1919 au Luxembourg. Aussi, voici une liste des premières femmes élues dans les communes du Sud. Rumelange et Esch-sur-Alzette furent des précurseurs en la matière : avant 1930, une femme siégea au conseil communal. Il faudra ensuite attendre 1968 pour qu'une autre commune, Sanem, accueille sa première femme en politique communale.

ANNEE	NOM	PRENOM	COMMUNE	FONCTION	PROFESSION	ENFANTSS
1925	BRAUSCH	Catherine	RUMELANGE	Conseillère	/	
1929	KILL	Catherine	ESCH-SUR-ALZETTE	Conseillère	Institutrice	2
1968	LENTZ-CORNETTE	Marcelle	SANEM	Conseillère 4 mandats - Echevine 1 mandat	Professeur	
1970	CRISTNACH	Maria	BETTEMBOURG	Conseillère 1er mandat - Echevine 2ème mandat	Femme au foyer	
1970	WAGNER	Cécile	DUDELANGE	Conseillère	Femme au foyer	2
1970	LULLING	Astrid	SCHIFFLANGE	Bourgmestre 1 er mandat - Echevine en 1996 - Conseillère 1985-1999	Secrétaire syndicale	
1976	BACK	Irène	MONDERCANGE	Conseillère	Femme au foyer	3
1976	HUMMER	Raymonde	PETANGE	Conseillère	Employée administratif	
1977	REUTER	Mady	DIFFERDANGE	Conseillère 1er mandat - Echevine 2ème mandat	Commerçante	2
1980	MEYER	Edmée	KAYL	Conseillère	Femme au foyer	2
1988	AGUILER	Jeanne	BASCHARAGE	Conseillère	Femme au foyer	
1996	JEITZ	Henriette	CLEMENCY	Conseillère	Employée publique - finances	

Source

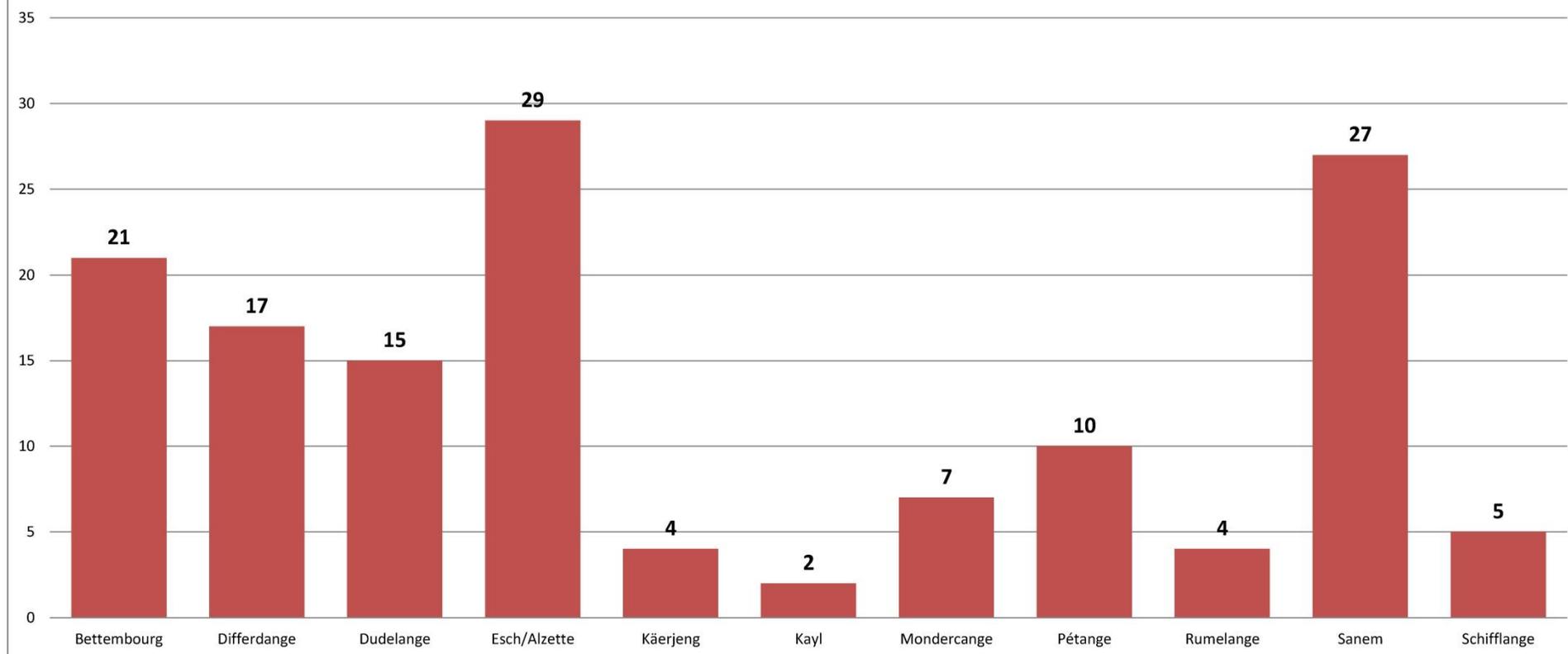
« Premières femmes dans les conseils communaux luxembourgeois » CNFL – janvier 2005 »

L'INTÉGRATION



Nombre d'initiatives en faveur de l'intégration par commune

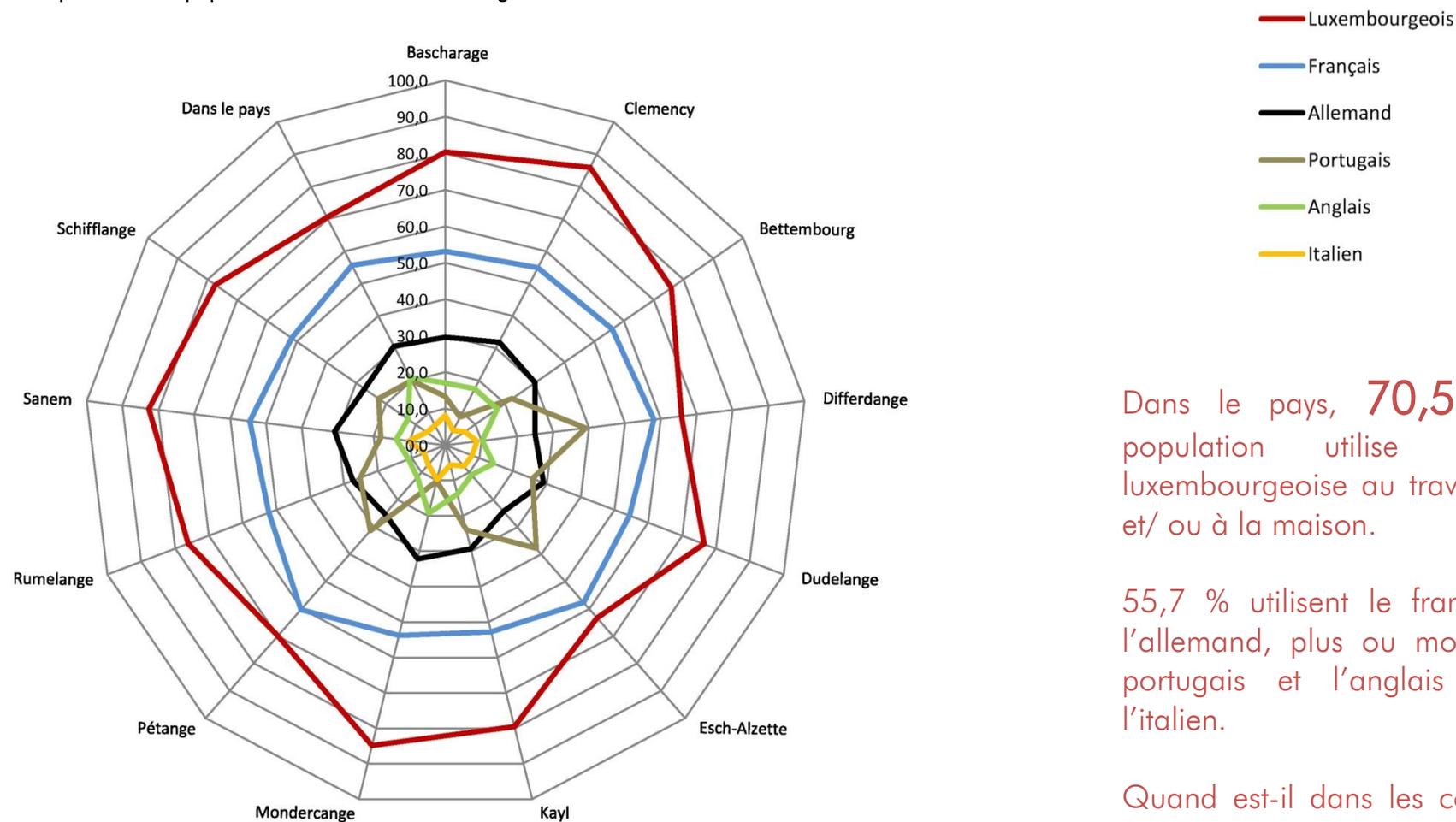
(source : recensement auprès des communes en 2015-2016,
reprend les 5 bonnes pratiques présentés par 4 communes lors des assises nationales de février 2017)



LANGUES PARLÉES AU TRAVAIL, A L'ÉCOLE ET/OU A LA MAISON

Source : STATEC - Recensement de la population 2011

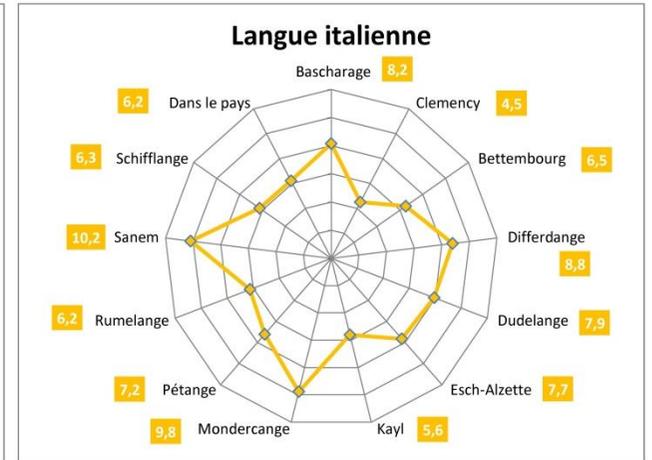
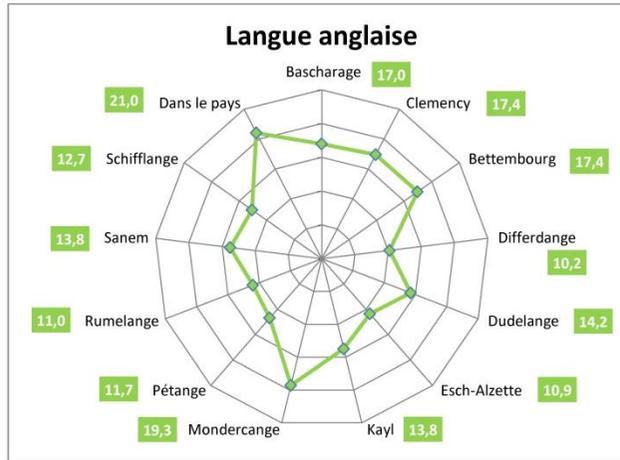
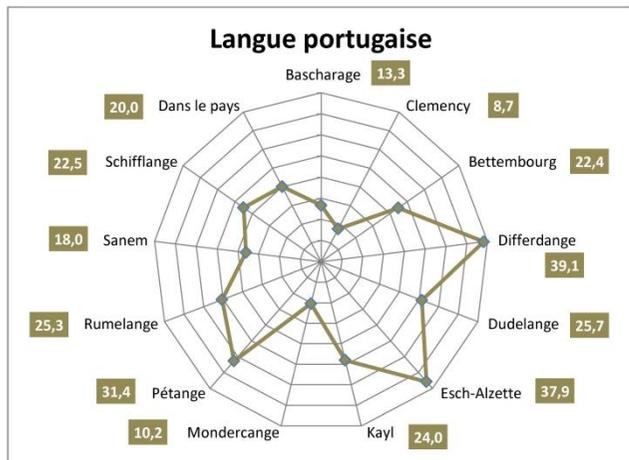
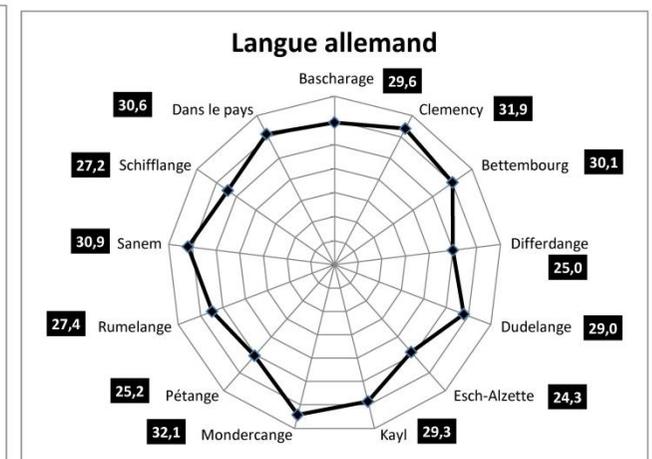
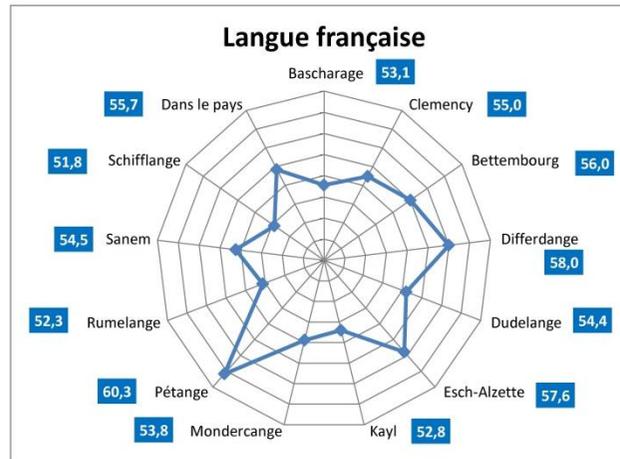
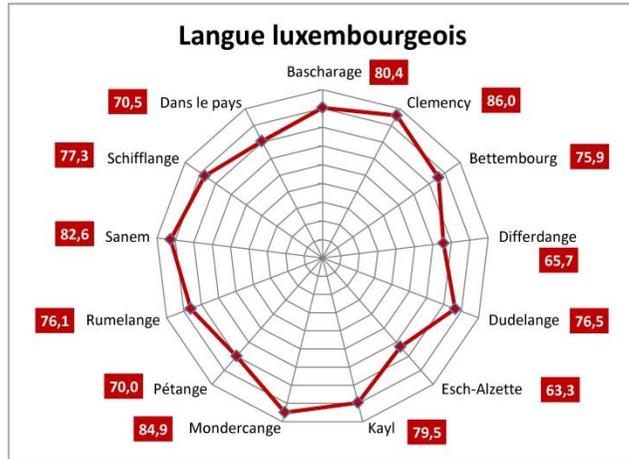
Proportion de la population résidente selon les langues utilisées



Dans le pays, **70,5 %** de la population utilise la langue luxembourgeoise au travail, à l'école et/ ou à la maison.

55,7 % utilisent le français, 30,6% l'allemand, plus ou moins 20 % le portugais et l'anglais et 6,2 % l'italien.

Quand est-il dans les communes du Sud ?



A Esch-sur-Alzette, Differdange et Pétange, les résidents utilisent moins la langue luxembourgeoise et allemande que dans les autres communes. Plus qu'ailleurs, ils s'expriment en français (> à 57,6 %) et en portugais (> à 31,4 %). A noter que le portugais est beaucoup parlé dans les villes sidérurgiques du Sud et au nord-est dans les secteurs de Larochette, Medernach, Ettelbrück, Bettendorf, Vianden, Wiltz et Troisvierges.

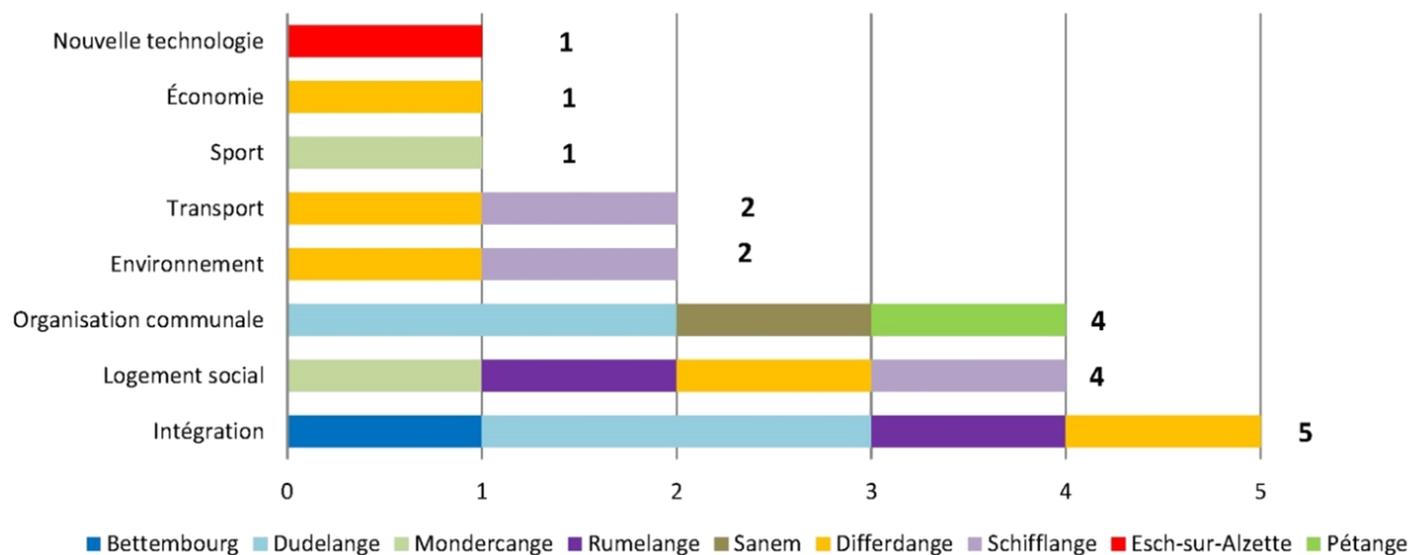
Dans les 8 autres communes en revanche, le Luxembourgeois est parlé par plus de 70 % des résidents. Par ailleurs, l'utilisation de l'allemand est comparable à celle du pays ; elle concerne un tiers de la population.

Enfin, comparé au pays, les résidents du Sud utilisent beaucoup moins l'anglais mais davantage l'italien. L'anglais est essentiellement parlé dans la capitale et sa couronne alors que l'italien dans le quart sud-ouest.

AUTRES BONNES PRATIQUES COMMUNALES et SUDTEC

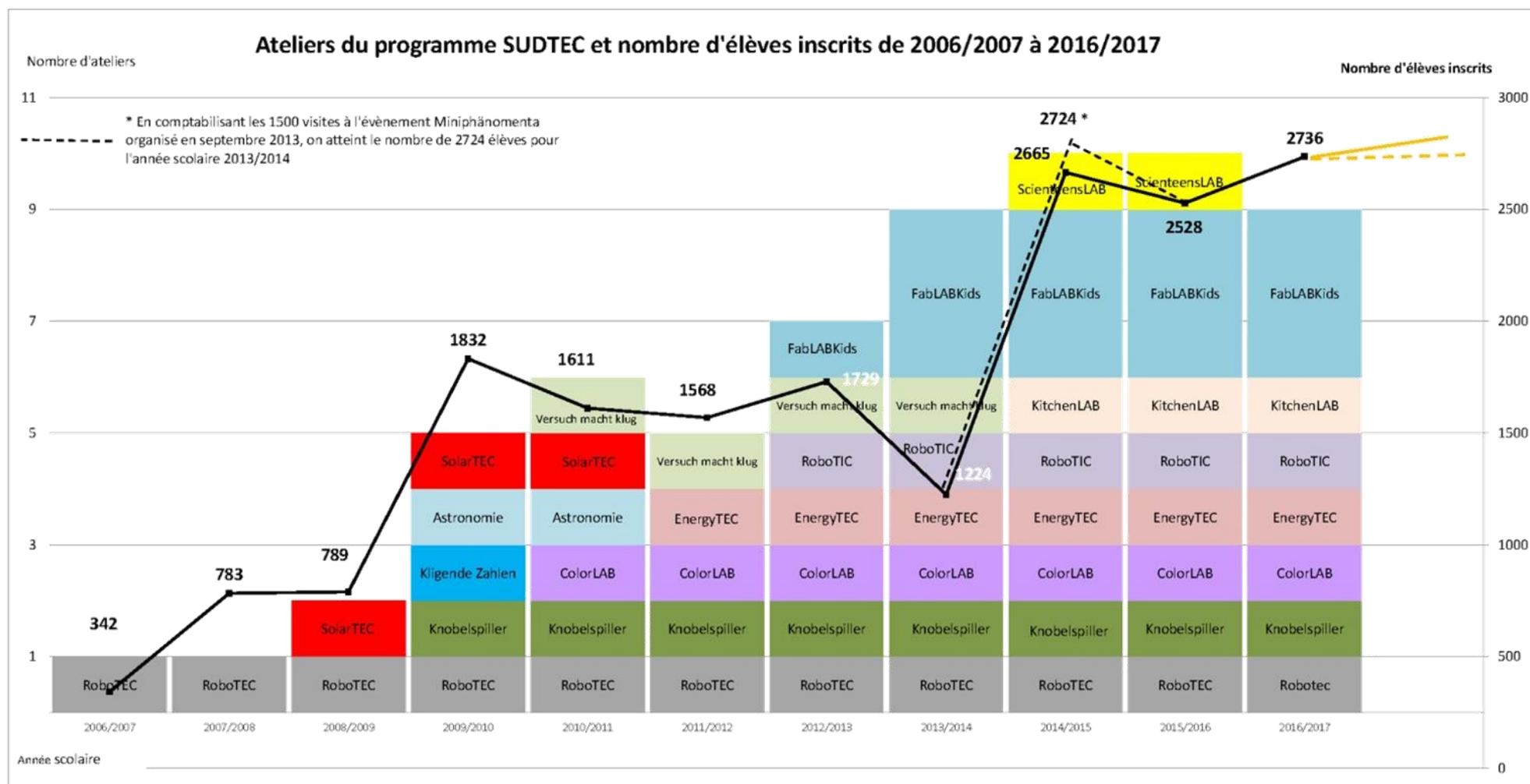
Nombre de Good Practices selon le thème évoqué dans 9 communes du Sud rencontrées

(Source : PRO-SUD Décembre 2016)



PRO-SUD est allé à la rencontre des communes du Sud pour recenser leurs « bonnes pratiques communales ». Un rapport reprend en langue allemande en détail l'ensemble des actions exemplaires entendues. Il est disponible sur www.prosud.lu et complété par un résumé en français.





PRO-SUD organise depuis 2007 des ateliers pédagogiques avec plusieurs partenaires destinés au jeune public. Le Fond National de la Recherche cofinance les actions. Grâce aux programmes SudTEC mis en place par le syndicat, les élèves des écoles de la région Sud découvrent de façon ludique les sciences, la recherche et les techniques. Le succès est au rendez-vous chaque année.